



Fédération Française de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

**Notice des inscriptions des
nationaux, supranationaux,
internationaux et évènementiels
au Calendrier 2020**



1) AVIS AUX NOUVEAUX ORGANISATEURS

Afin de trouver une date cohérente avec les compétitions du Comité Départemental et du Comité Régional, nous vous demandons de prendre contact avec ces instances pour valider la date.

2) La démarche générale

1. L'inscription se fait par les organisateurs sur le site de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal sur un formulaire en ligne.
2. Une fois rempli, le formulaire peut être modifié si l'organisateur s'est trompé.
3. La demande est reçue au siège de la FFPJP, celle-ci signale l'inscription au Comité Départemental et au Comité Régional. La FFPJP commence la rédaction du calendrier.
4. Une fois la date écoulée, soit le **15 septembre 2019**, le formulaire se ferme automatiquement sur internet.
5. La FFPJP classe les nationaux de deux manières différentes : par région et par département.
6. La FFPJP envoie ces calendriers aux Comités Départementaux et Régionaux pour avis, proposition de correction ou refus.
7. La FFPJP termine la rédaction du calendrier.

3) Mode d'emploi de l'inscription

1. Allez sur le site de la FFPJP à l'adresse : <https://www.ffpjp.org/portail/index.php/reglements-textes/documents-concours-nationaux> . Puis cliquez sur le formulaire de demande.
2. Remplissez le formulaire, toutes les réponses sont à fournir, sinon vous ne pourrez pas valider votre demande. Validez l'envoi à la fin du formulaire.
3. Envoyez votre chèque au siège de la FFPJP ou bien vous pouvez faire un virement (**100 €** pour les nationaux, **250 €** pour les supranationaux et évènementiels, **450 €** pour les internationaux (dont **200 € pour la FIPJP**). Tous les concours annexes à un national ou les nationaux annexes aux internationaux et supranationaux sont compris dans le prix. Le RIB de la FFPJP est présent au bas du formulaire d'inscription. Nous vous rappelons que toutes compétitions nationales et internationales jeunes sont exemptées de frais d'inscription au calendrier.
4. La FFPJP vous atteste de la bonne réception ET du chèque ET de la demande d'inscription.

Pour de plus amples informations sur les textes et règlement, merci de contacter Monsieur Francis GARRIGUE : francis.garrigue@petanque.fr

Si vous avez un souci pour enregistrer votre compétition, ou si vous souhaitez avoir confirmation de la bonne réception de votre demande, merci de contacter Monsieur Loïc FUENTES : loic.fuentes@petanque.fr